




<b>Du 1<sup>er</sup> janv. au 31 déc. 2021</b>	 OTIP RAEQ.	 OTIP RAEQ.	 OTIP RAEQ.	
<b>Comparaison des indemnités 2021</b>	<b><u>RAER Plus 4000</u></b>	<b><u>RAER Or 2500</u></b>	<b><u>RAER Or 750</u></b>	<b>Régime d'assurance du concurrent</b>
<b>Gestionnaire de régime</b>	<b><u>RAEO (Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario)</u></b>			<b>Johnson Inc</b>
<b>Restriction d'âge</b>	Aucune restriction d'âge	Aucune restriction d'âge	Aucune restriction d'âge	Aucune restriction d'âge
<b>Cotisation</b>	Aucune	Aucune	Aucune	70 \$
<b>Assurance maladie complémentaire</b>				
<b>Remboursement (REMARQUE : Des plafonds basés sur les frais raisonnables et habituels s'appliquent.)</b>	Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire	Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire	Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire	Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire
<b>Médicaments d'ordonnance</b>	<b>4 000 \$</b> par personne/année.  Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle	<b>2 500 \$</b> par personne/année.  Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle	<b>750 \$</b> par personne/année.  Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle	<b>3 400 \$</b> par personne/année.  Produits pour dysfonction sexuelle compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance
<b>Franchise</b>	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
<b>Frais d'ordonnance</b>	Non couverts	Non couverts	Non couverts	Non couverts
<b>Remboursement</b>	85 % du coût des ingrédients	80 % du coût des ingrédients	80 % du coût des ingrédients	85 % du coût des ingrédients

Remboursement selon les médicaments génériques	<p>Si on prescrit un médicament de marque plutôt qu'un médicament générique en raison d'effets secondaires ou d'échec thérapeutique, votre médecin devra remplir le formulaire <b>Demande d'approbation de remboursement d'un médicament de marque</b>. Rendez-vous au <a href="http://www.raeo.com/formulaires">www.raeo.com/formulaires</a> pour télécharger le formulaire.</p> <p><b>REMARQUE :</b> Si vous prenez déjà un médicament de marque et que votre médecin a indiqué « aucune substitution » sur vos anciennes demandes de règlement, vous n'avez pas à remplir le formulaire. Ce changement s'applique uniquement aux nouvelles ordonnances datées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après.</p> <p><b>Programme de livraison à domicile de la pharmacie d'Express Scripts Canada.</b> On vous rembourse jusqu'à 100 % du coût des médicaments d'entretien génériques sur ordonnance (90 % du coût des médicaments de marque admissibles). Provision de jusqu'à 90 jours pour 6,99 \$ de frais d'ordonnance.</p>			Substitution obligatoire de médicaments génériques.
Fournitures pour diabétique	Compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance	Compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance	Compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance	Compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance
<b>Soins de la vue</b>	<p>375 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser</p> <p>Remboursement de 80 %</p>	<p>300 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser</p> <p>Remboursement de 100 %</p>	<p>300 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser</p> <p>Remboursement de 100 %</p>	<p>400 \$ par personne tous les deux ans pour des verres correcteurs, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser</p> <p>Remboursement de 80 %</p>
Examens de la vue	125 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 %	125 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 %	125 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 %	150 \$ par personne tous les deux ans




<b>Services paramédicaux</b>	<p>Maximum combiné de 1 250 \$ par personne/année Couverture des services des praticiennes et des praticiens agréés des domaines suivants (une fois atteint le maximum de votre régime provincial d'assurance maladie, s'il y a lieu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acupuncture, si les traitements sont donnés par un chiropraticien, un physiothérapeute, un naturopathe ou un acupuncteur</li> <li>• Podologue</li> <li>• Chiropraticien</li> <li>• Naturopathe</li> <li>• Conseils en nutrition donnés par un diététiste, un homéopathe ou un naturopathe</li> <li>• Ostéopathe</li> <li>• Physiothérapeute</li> <li>• Podiatre</li> <li>• Psychologue</li> <li>• Psychothérapeute</li> <li>• Traitements de réflexologie donnés par un réflexologue</li> <li>• Thérapeute familial enregistré</li> <li>• Massothérapeute enregistré*</li> <li>• Thérapeute en shiatsu*</li> <li>• Travailleur social agréé</li> <li>• Orthophoniste</li> </ul> <p>*Seulement les traitements de massothérapie et de shiatsu doivent être autorisés par écrit par le médecin traitant.</p> <p><b>Remarque :</b> Il y a des maximums par visite pour les services paramédicaux. Il est bon de comparer les tarifs avant de choisir des services pour réduire le montant que vous avez à déboursier. Rendez-vous au <a href="http://www.raeo.com/max-visite">www.raeo.com/max-visite</a> pour en savoir plus.</p>	<p>Maximum combiné de 1 300 \$ par personne/année À partir de la première visite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acupuncture</li> <li>• Podologue</li> <li>• Chiropraticien</li> <li>• Diététicien</li> <li>• Herboriste</li> <li>• Homéopathe</li> <li>• Naturopathe</li> <li>• Nutritionniste</li> <li>• Ostéopathe</li> <li>• Physiothérapeute</li> <li>• Podiatre</li> <li>• Psychologue clinicien enregistré</li> <li>• Massothérapeute enregistré</li> <li>• Thérapeute en shiatsu</li> <li>• Orthophoniste</li> </ul> <p>On n'exige pas d'autorisation d'un médecin</p>
<b>Assurance voyage</b>	<b>95 jours par voyage</b>	<b>93 jours par voyage</b>
Maximum	2 millions \$ par personne, par voyage Remboursement de 100 %	10 millions \$ par personne, par voyage Remboursement de 100 %
Annulation/interruption de voyage	6 000 \$ par personne par voyage	6 000 \$ par personne par voyage
Frais supplémentaires	150 \$ par jour à concurrence de 1 500 \$	150 \$ par jour à concurrence de 1 500 \$

Rapatriement de la dépouille/ inhumation à l'endroit du décès	5 000 \$ par personne pour le rapatriement ou l'inhumation	5 000 \$ par personne pour le rapatriement ou l'inhumation
Retour des enfants à la maison	Coordination et paiement pour le retour des enfants ou petits-enfants à la maison	Couvert, y compris les petits-enfants.
Retour d'un véhicule	2 000 \$ par voyage	2 000 \$ par voyage
<b>Assurance voyage complémentaire</b>	Facultative - Accès à une assurance voyage complémentaire de premier plan à tarif journalier <b>pour les voyages de plus de 95 jours.</b> L'administration n'est pas assurée par le RAEO.	Facultative. Assurance pour les voyages de plus de 93 jours
<b>Chaussures orthopédiques fabriquées sur mesure</b>	<b>Remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence de 2 paires de chaussures par année</b>	Remboursement de 80 %  Maximum combiné de 500 \$ par personne tous les deux ans
<b>Orthèses fabriquées sur mesure</b>	<b>Remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence de 500 \$ par période de deux ans</b>	
<b>Soins à domicile</b>	<b>Fait partie de votre assurance maladie complémentaire.</b>  Remboursement de 80 %, à concurrence de 75 \$ par jour et d'un maximum de 30 jours suivant un séjour d'au moins 24 heures dans un hôpital de soins actif, ou à concurrence d'un maximum de 3 jours suivant une chirurgie ambulatoire non facultative. Cette indemnité vise à couvrir les soins de convalescence à domicile, particulièrement pour l'aide à l'égard des activités de la vie quotidienne.	<b>Comprise dans l'indemnité de frais d'hospitalisation en chambre à deux lits.</b>  Remboursement de 80 %, à concurrence de 75 \$ par jour par personne et de 30 jours, à la suite de 24 heures d'hospitalisation, ou à concurrence de 3 jours après une chirurgie ambulatoire. Couvre également un séjour maximum de 30 jours par année dans un établissement de soins de longue durée à la suite de 24 heures d'hospitalisation.

<b>Soins infirmiers particuliers</b>	2 000 \$ par personne/année, remboursement de 80 %	2 000 \$ par personne tous les deux ans
<b>Prothèses auditives</b>	1 500 \$ par personne tous les trois ans, remboursement de 100 %	1 100 \$ par personne tous les trois ans, remboursement de 80 %
<b>Fournitures et appareils médicaux, aides fonctionnelles</b>	Remboursement de 80 % des frais admissibles	Remboursement de 80 % des frais admissibles
<b>Fournitures pour incontinence</b>	750 \$ par personne/année	750 \$ par personne/année
<b>Bas de contention</b>	950 \$ par personne/année	400 \$ par personne/année
<b>Articles d'appui post-opératoires</b>	200 \$ par personne/année	200 \$ par personne tous les deux ans
<b>Soins dentaires par suite d'un accident</b>	Remboursement de 80 % des frais admissibles	Couverts
<b>Services d'ambulance</b>	Remboursement de 80 % des frais admissibles	Couverts
<b>Services diagnostiques</b>	Remboursement de 80 % des frais admissibles  Si votre médecin demande un test diagnostique jugé « médicalement nécessaire », le régime public en couvrira le coût. Les critères d'obtention d'une couverture varient d'une province à l'autre.  Seul le coût des tests diagnostiques admissibles non couverts par le régime public peuvent être pris en considération au titre du RAER.	Couverts

<b>Programmes à valeur ajoutée complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">CAREpath</a> – programme d'assistance pour le cancer</li> <li>• <a href="#">Edvantage</a> – Le programme Edvantage donne accès à des rabais, des concours et des événements spéciaux</li> <li>• <a href="#">Pharmacie d'Express Scripts Canada</a> – un service de livraison à domicile (remboursement de 100 % du coût des médicaments génériques sur ordonnance)</li> <li>• <a href="#">Programme Assistance soins aux aînés de Soins de santé Bayshore</a> – aide à naviguer dans la multitude de services de soutien et de programmes à l'intention des personnes âgées</li> <li>• <a href="#">Programme de bourses d'études du RAEO</a> - Nous offrons douze bourses de 1 500 \$ chacune, chaque année, à des étudiants au postsecondaire!</li> <li>• <a href="#">FeelingBetterNow®</a> - programme de gestion de la santé mentale disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en ligne et sur un appareil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme éducationnel – 200 \$ par personne/année</li> <li>• Soins aux personnes âgées</li> <li>• Best Doctors</li> <li>• MemberPerks®</li> </ul>
--	---	---

	mobile.			
<b>Frais d'hospitalisation</b>	Chambre à deux lits sans limite Remboursement de 100 %	Chambre à deux lits sans limite Remboursement de 80 %	Non couverts	Facultatif – Sans limite. Remboursement de 95 %
<b>Prestation d'hospitalisation</b>	10 \$ par jour à concurrence de 100 \$ par séjour si aucune chambre à deux lits n'est disponible			Indemnité facultative
<b>Assurance dentaire</b>	Facultative			Facultative
Guide des tarifs	Année courante			Année courante
Soins de base et soins préventifs	Aucun maximum par personne/année Remboursement de 80 % Détartrage – 12 unités de temps			Aucun maximum par personne/année Remboursement de 85 %
Soins d'endodontie et de parodontie	800 \$ par personne/année Remboursement de 80 %			850 \$ par personne/année Remboursement de 80 % Détartrage – 8 unités de temps
Restaurations majeures	700 \$ par personne/année pour les couronnes, les ponts, les implants et les prothèses partielles (frais combinés)  Remboursement de 50 %			800 \$ par personne/année pour les couronnes, plus 800 \$ par personne/année pour les ponts fixes et les prothèses partielles  Remboursement de 50 %

Du 1 <sup>er</sup> janv. au 31 déc. 2021  Comparaison des tarifs	 OTIP RAEQ.	 OTIP RAEQ.	 OTIP RAEQ.	
	<u>RAER Plus 4000</u>	<u>RAER Or 2500</u>	<u>RAER Or 750</u>	Régime d'assurance du concurrent
Assurance maladie	<b>4 000 \$</b> Personne seule/Couple/Famille	<b>2 500 \$</b> Personne seule/Couple/Famille	<b>750 \$</b> Personne seule/Couple/Famille	<b>3 400 \$</b> Personne seule/Couple/Famille
	133,90 \$ 263,31 \$ 312,57 \$	110,61 \$ 211,47 \$ 256,35 \$	80,96 \$ 154,28 \$ 185,56 \$	109,33 \$ 218,69 \$ 262,44 \$
Hospitalisation en chambre à deux lits	Personne seule/Couple/Famille	Personne seule/Couple/Famille	Personne seule/Couple/Famille	Personne seule/Couple/Famille
	Incluse dans le régime d'assurance maladie	Incluse dans le régime d'assurance maladie	N'est pas offerte	16,06 \$ 32,08 \$ 37,70 \$
Assurance dentaire	Personne seule/Couple/Famille			Personne seule/Couple/Famille
Tous âges	68,81 \$ 136,19 \$ 166,43 \$			64,99 \$ 128,17 \$ 159,83 \$